

AVIS DE CONCOURS

INTERNE SUR TITRES

D'AIDE SOIGNANT ET D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Un concours interne sur titres est ouvert par le Département des Hauts-de-Seine, en vue de pourvoir :

- 3 postes à la Pouponnière Paul Manchon d'Asnières-sur-Seine,
- 9 postes à la Pouponnière Paul Manchon du Plessis-Robinson.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE VENDREDI 30 JUIN 2023

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DU LUNDI 4 SEPTEMBRE AU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent faire acte de candidature, les personnes :

- titulaires de l'un des diplômes mentionnés aux articles L. 4391-1 et L. 4392-1 du code de la santé publique, à savoir du diplôme d'Etat d'aide-soignant, ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant, ou du diplôme professionnel d'aide-soignant, ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture ; ou du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture,
- de nationalité française ou ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouissant de leurs droits civiques, n'ayant pas de mentions portées au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- en position régulière au regard du code du service national français et notamment pour les jeunes hommes nés après le 31 décembre 1978 et les jeunes femmes nées après le 31 décembre 1982 recensés à partir du 1er janvier 1999 qui doivent être en capacité de fournir un certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense,
- en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont ils sont ressortissants,
- remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

Le dossier de candidature à ce concours, disponible au sein de l'Etablissement concerné par l'organisation dudit concours et téléchargeable sur le site institutionnel :

<https://recrutement.hauts-de-seine.fr/les-concours-du-departement>

Le dossier de candidature devra être accompagné :

- d'un curriculum vitae détaillé,
- d'une lettre de motivation,
- de la copie du diplôme certifiée conforme à l'original,
- d'une copie lisible recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou d'un certificat de nationalité émis par le pays d'origine,
- de l'état signalétique des services militaires ou d'une copie conforme de ce document ou d'une attestation de l'appel de préparation à la défense.

L'ensemble de ces documents devra être envoyé au plus tard le vendredi 30 juin 2023, à :

Département des Hauts-de-Seine
Pôle Ressources Humaines et Système d'Information
Direction des Ressources Humaines – Service Emploi et Compétences
« Concours FPH »
57 rue des Longues Raies –92731 Nanterre Cedex

Pour tous renseignements complémentaires
veuillez contacter Mélissa Keller : mkeller@hauts-de-seine.fr

N.B. : La nomination des candidats reçus sera subordonnée à l'examen du bulletin n°2 de leur casier judiciaire pour les candidats de nationalité française ou du document équivalent de l'Etat dont ils sont ressortissants pour les autres candidats.